



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060115

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/05/2025 9H58 C:005340 I:05314
V/REF : 1010404
V/Email reçu le Mercredi 14/05/2025 à 9H58

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00154
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEN
54 a 66, AV. GENERAL LELERC
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 02 Juin 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N34 EUROPE - LOGEMENT DE M ET MME MEHDI AU 7EME -TEL 07 81768400
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR REGLAGE DE FENETRE SALON PRIORITE LA FENTRE
REMPLACEMENT VOLETS ROULANT CHAMBRES

Donneur d'ordre : Mme E LASSALLE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 14/05 A 14H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME MEHDI AU 7EME ETAGE
TENTATIVE DE REGLAGE FENETRE SALON
- SANS SUCCES, LA CREMONE EST HORS SERVICE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE

LE LOCATAIRE INFORME NOTRE PERSONNEL QUE LES VOLETS ROULANTS CHAMBRES
VONT ETRE REMPLACES DANS LES SEMAINES A VENIR
A CE JOUR, IL REFUSE L'ACCES AUX CHAMBRES POUR PRISES DE COTES

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT SUITE AU NOUVEAU BON DE COMMANDE
ETABLI POUR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE SELON CONSIGNES

DT LGESTION EMAIL en CC le 15/05/25 a 14H27 elena.lassalle@semcoda.com

DT LGESTION Email envoyé le 15/05/25 a 14H27 _ Env oi CR/AB

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE FENETRE SALON

AUCUNE PRISE DE COTES VOLET ROULANT CHAMBRES, CAR VOTRE LOCATAIRE
INFORME NOTRE TECHNICIEN QUE LES VOLETS VONT ETRE REMPLACES PAR UNE
AUTRE SOCIETE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060115

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	1	46,04	46,04
TOTAL H.T.				46,04
T.V.A. a 20,00%				9,20
TOTAL T.T.C.En EURO				55,24

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1010404 du 14/05/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR MEHDI Fethi
MME MEHDI Safia
34 AVENUE DE L EUROPE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 824 422 du 12/05/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 07.81.76.84.00

00154-00003-00001-00072 H / Type 5 / 07

Etage : 07

Date entrée: 28/09/2021

Délai

Date limite exécution : 29/05/2025

Observations

URGENCE pour le reglage de la fenetre

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
MS00052 Réglage de fenêtre salon Priorité à la fenêtre svp	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00064 Remplacement volets roulants chambres	2,00	400,00	800,00	80,00	880,00
Total H.T.					897,20
Total TVA					89,72
Total TTC					986,92

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LASSALLE Eléna le 14/05/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **34 AVENUE DE L'EUROPE 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **14/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1010404